



Direction de l'insertion et du logement social

Réunion du 12 avril 2024

Date de convocation : 04 avril 2024

Délibération N° 2

AIDES FINANCIERES EN FAVEUR DES BENEFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Attribution des aides allouées en crédit d'investissement

Président : M. Claude CANNET

Membres présents : AURAY Géraldine, BALLOT Alain, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERTHIER Pierre, BROCHOT Frédéric, BRUNET-LECHENAULT Claudette, BURDIN Raymond, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CANTIER Nadège, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, COGNARD Jean-François, CORNELOUP Josiane, COURTOIS Jean-Patrick, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURAND Bernard, DURIX Arnaud, DUVERNOIS Michel, FONTERAY Jean-Luc, FRIZOT Marie-Thérèse, GAUDRAY Alain, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LAUBERAT Didier, LEMONON Elisabeth, LOTTE Dominique, MARTELIN Cécile, MAUNY Marie-France, MELIN Dominique, PERRIN Viviane, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBIN Christine, ROBLOT Elisabeth, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise.

Membre(s) absent(s) ou excusé(s) : ACCARY André, AMIOT Catherine, BARNAY Marie-Claude, BERGERET Vincent, COUILLEROT Evelyne, DESJOURS Thierry, GIEN Chantal, MARTIN Sébastien.

ACCARY André a donné pouvoir à CHENUET Carole, AMIOT Catherine à BROCHOT Frédéric, BARNAY Marie-Claude à LAUBERAT Didier, BERGERET Vincent à VAILLANT Françoise, COUILLEROT Evelyne à HIPPOLYTE Jean-Marc, DESJOURS Thierry à MAUNY Marie-France, GIEN Chantal à LOTTE Dominique, MARTIN Sébastien à LANOISELET Dominique.

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu la délibération du 21 décembre 2018 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a adopté le nouveau Règlement d'attribution des aides aux bénéficiaires du RSA,

Vu la délibération du 22 juillet 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission permanente pour se prononcer sur toute affaire, à l'exception des attributions propres au Conseil départemental visées aux articles L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15 du CGCT,

Vu le rapport de M. le Président,

Considérant le dossier de demande de subvention validé en équipe pluridisciplinaire territorialisée (EPT) de Montceau-les-Mines pour l'achat d'un véhicule d'un montant de 3 990 € TTC,

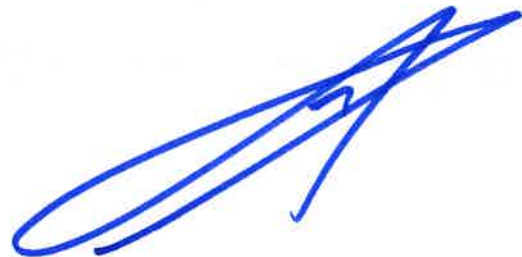
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- d'attribuer une subvention d'investissement pour un montant total de 2 000 € au Garage FA Auto à Montceau-les-Mines.

Les crédits sont inscrits au budget 2024 du Département sur le programme « RSA – Actions d'insertion », l'opération « EPT – Aides individuelles RSA », l'article 20421.

Le Président,
ANDRE ACCARY



Exécutoire de plein droit

Transmission en Préfecture le 19/04/2024

Publié ou Notifié le 22/04/2024

Affiché le